



## Communiqué de presse

Berne, le 1<sup>er</sup> février 2023

## Urgences hospitalières. Taxe pour les cas bénins Cette taxe de 50 francs rate sa cible

Lors de sa séance des 2 et 3 février 2023, la Commission de la santé du Conseil national se penchera sur l'initiative parlementaire (Weibel) Bäumle "Urgences hospitalières. Taxe pour les cas bénins " de 2017.

La Société suisse de médecine d'urgence et de sauvetage (SSMUS), en collaboration avec Soins d'urgence Suisse, s'est déjà exprimée sur ce sujet lors des premières discussions en décembre 2019 et **s'est clairement prononcée contre l'introduction d'une telle taxe** (voir communiqué de presse du 6 décembre 2019).

Les raisons de ce refus n'ont pas changé :

- La notion de « cas bagatelle » est floue et devrait être défini précisément, ce qui n'est guère faisable.
- Cette mesure risque de s'attaquer à la mauvaise cible, à savoir les malades chroniques, les personnes à faible revenu ou les personnes âgées.
- Cette taxe désigne implicitement des responsables pour les problèmes du système de santé. Au lieu de prendre au sérieux le ressenti subjectif des patientes et des patients, on les traite en bloc d'« hypochondriaques ».
- Cette taxe n'est guère applicable dans la pratique. Le service des urgences n'est pas une station de péage.

Il serait bien plus efficace de mettre en œuvre un meilleur tri dans les services d'urgence par un personnel interdisciplinaire et bien formé, ainsi qu'un guidage des patients et des conseils par des technologies modernes. Le soutien à la médecine d'urgence et aux soins d'urgence ainsi qu'aux médecins de premier recours (médecins de famille) pour la maîtrise du nombre croissant de patientes et de patients faisant appel aux urgences est également primordial.

Pour tout complément d'information : Société suisse de médecine d'urgence et de sauvetage (SSMUS) Secrétariat central Wattenwylweg 21 3006 Berne

Tél.: +41 (0) 31 332 41 11 sekretariat@sgnor.ch www.sgnor.ch

SOINS D'URGENCE SUISSE
Petra Tobias, Présidente
office central
Stadthof, Bahnhofstrasse 7b, 6210 Sursee
Tél.: +41 (0) 41 926 07 63
petra.tobias@notfallpflege.ch
www.notfallpflege.ch